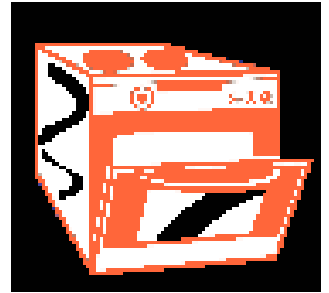




# ID FOUR

## NETTOYANT FOURS GRILS HOTTES DE CUISINES à USAGES PROFESSIONNELS



### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation de nettoyage à base d'une combinaison d'hydroxyde de potassium, de sels alcalins, d'agents de dégraissage, de surfactifs non ioniques sélectionnés pour leur biodégradabilité, conditionné en aérosol.

. Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T     A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	1030 +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Alcaline.
. PH	13,5 environ
. ODEUR	Senteur fraîche citronnée
. COULEUR	Incolore
G A Z   P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné	

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

. Pouvoir nettoyant et désincrustant élevé.

. Actif sur les graisses cuites solidifiées ou figées.

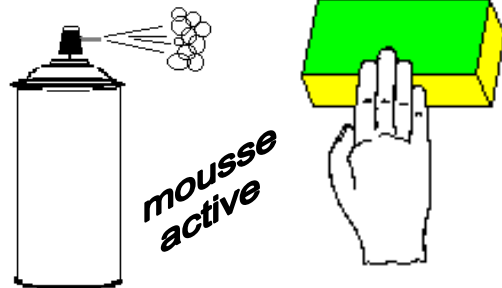
. Pour le nettoyage de fours, grils, rôtissoires, pianos, plaques chauffantes, hottes de cuisines, vitres d'insert, briques de cheminées.

. Forme une mousse active compacte :

- favorise la durée de l'accroche sur les surfaces verticales, les grills, etc...
- limite grâce au pouvoir enrobant de la mousse la diffusion de particules légères facilement inhalables.

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . Bien agiter l' aérosol avant utilisation.
- . Utilisation en multiposition.
- . Pulvériser de 15 à 25 cm de la surface, en maintenant une pression constante. (pulvériser de préférence sur surfaces tièdes mais non incandescentes et à l' écart de toute flamme).
- . Laisser agir quelques instants.
- . Rincer avec une éponge humide ou avec de l'eau froide ou tiède.



## RECOMMANDATIONS



### DANGER

Renferme de l'HYDROXYDE DE POTASSIUM EUH208 Contient (R)-P-MENTHA-1,8-DIENE. Peut produire une réaction allergique.

Contient 9.96% en masse de composants inflammables.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

- P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
 P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
 P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
 P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.  
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

### Contient

- moins de 5% de : agents de surface anioniques
- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- moins de 5% de : EDTA et sels
- parfums

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

### Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude  
 B. P. 1769 - 98845 NOUMEA  
 Tél / Fax: 26 36 76  
 E-mail : t-pac@t-pac.nc  
 NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE  
 SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**